

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable de reconnaître les différents subjectiles et de déterminer les travaux les plus adaptés à chaque cas. Défendre les intérêts de l'entreprise en s'appuyant sur les DTU. Limiter les sinistres par la connaissance et la prévention des risques.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel administratif des entreprises de peinture ou salariés des entreprises de finition souhaitant maîtriser la technologie des travaux intérieurs et extérieurs.

PRÉREQUIS :

Niveau Cinquième recommandé. Maîtrise du français parlé et écrit.

TYPE DE FORMATION :

Formation modulaire individualisée. Les périodes de formation se déroulent en alternance avec des périodes de retour en entreprise.

Rythme des séquences de formation : 7 modules de 3 jours consécutifs répartis sur 9 mois.

DURÉE :

147 heures en 7 modules de 3 jours soit 21 jours.

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Code : TLTP

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

❑ LE MATÉRIEL

- Les outils utilisés pour :
 - les travaux préparatoires ;
 - les travaux d'apprêt ;
 - l'application de peinture ;
 - le collage des papiers et des revêtements muraux ;
 - les travaux de décor et les peintures décoratives.
- La mécanisation.
- La caisse à outils du Peintre.
- Les échafaudages et les agrès
- Le coût et l'entretien du matériel.
- Les dangers liés à l'utilisation du matériel.

❑ LES SUBJECTILES

- La terminologie tous corps d'état.
- Définition et technologie des différents types de support livrés au Peintre :
 - les supports livrés par le Maçon ;
 - le plâtre et ses dérivés ;
 - le bois et les dérivés du bois ;
 - les métaux ;
 - le PVC et les matériaux similaires ;
 - les fonds anciens en travaux de rénovation.
- La réception et l'acceptation des fonds avant travaux de peinture.

❑ LES TRAVAUX EXTÉRIEURS

- Rappel des travaux sur les subjectiles extérieurs neufs et anciens.
- Les limites des travaux extérieurs.
- Les garanties légales et contractuelles spécifiques à ces travaux.
- Les familles de produits utilisés pour les ravalements.
- Les sujétions d'exécution.
- Les obligations de l'entreprise et des clients.
- Rappel sur la sécurité et la prévention pour l'exécution de travaux en hauteur.
- Les conditions d'exécution des travaux.

❑ LES DTU DE LA PEINTURE-FINITION

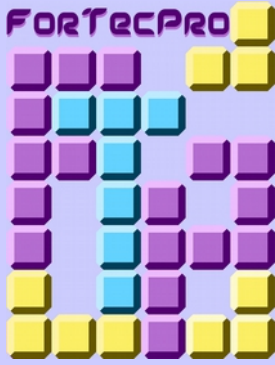
- Présentation des DTU relatifs à la peinture-finition.
- Rappel des Normes Françaises (NF).
- Les modalités de rédaction des DTU.
- La référence aux DTU des autres corps d'état.
- Les conditions d'application des DTU selon le type de marché (marché public ou marché privé).
- L'application du DTU en l'absence de précision dans les documents contractuels du marché.
- Les qualités de finition A, B et C.
- L'obligation de résultat.
- La responsabilité de l'entreprise.
- Les risques encourus en cas de non respect des prescriptions des DTU.

❑ LE CONTENU DES DTU

- Rappel de la définition des termes techniques utilisés.
- L'étude des différents chapitres.
- La classification des produits.
- Les tableaux de prescription des travaux en fonction du subjectile et de la finition.
- Les travaux d'apprêt et de finition hors du champ d'application des DTU.
- Les conditions d'exécution et de réception des travaux de peinture-finition.

❑ L'UTILISATION DES DTU PEINTURE-FINITION PAR L'ÉTUDE DE CAS

- Rechercher l'état de finition d'un subjectile avant peinture.
- Rédiger ou corriger les timbres d'un devis en respectant les DTU.
- Réagir à une prescription stipulée sur les documents contractuels contraire aux DTU.
- Vérifier la conformité des conditions d'exécution des travaux.
- L'implication de la qualité de finition demandée sur les travaux à exécuter.



SESSIONS DE FORMATION :

Les sessions de formation se déroulent de fin septembre à début mai.

Il est possible d'intégrer la formation toute l'année selon le niveau d'études et de connaissances du stagiaire (nous contacter).

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi individualisé de chaque stagiaire. Évaluation écrite des acquis à la fin de chaque module de 3 jours.

Un relevé détaillé des notes obtenues sera remis à la fin de chaque trimestre au stagiaire et à l'entreprise.

Code : TLTP

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

❑ DÉSORDRES ET PATHOLOGIES DES TRAVAUX DE PEINTURE-FINITION

- L'impact sur la réputation de l'entreprise et la jouissance des travaux par le client.
- La responsabilité du professionnel.
- L'implication des autres corps d'état.
- La durée des garanties légales et l'obligation de réparer.
- La déclaration aux assurances.
- Les limites de couverture des sinistres par les assurances.
- La constatation des dégâts.
- L'étendue ou la localisation du problème.
- Les désordres sur les travaux intérieurs et extérieurs.
- Explication des phénomènes courants de décollement et d'humidité.

❑ LES CAUSES ET LES REMÈDES

- Les subjectiles et leur réception par le peintre.
- Les travaux exécutés antérieurement.
- L'eau et la vapeur d'eau.
- L'air, l'environnement, le climat.
- La ventilation et le chauffage des locaux.
- Les conditions d'application.
- Les délais de recouvrement.
- Les incompatibilités.
- Le résultat incontrôlable des mélanges.
- Le facteur humain.
- La prévention des désordres.
- Les tests et essais réalisables par l'entreprise.
- Rechercher l'origine des désordres et en stopper la cause.
- Les expertises en laboratoire.
- L'implication des fabricants.
- Les garanties après réparation.
- Les travaux à risque et le refus d'intervention.

❑ LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- La définition des travaux préparatoires.
- Adapter les travaux préparatoires en fonction des supports et de leur état.
- L'importance des travaux préparatoires pour la bonne tenue dans le temps des ouvrages.

❑ LES TRAVAUX D'APPRÊT

- La définition des travaux d'apprêt.
- Adapter les travaux d'apprêt en fonction de la finition et de la qualité demandées.
- Les impressions et apprêts réalisés par les autres corps d'état.

❑ LES PEINTURES

- Le rôle et la composition des peintures.
- Les produits en phase solvant et les produits en phase aqueuse.
- La classification des produits.
- La terminologie technique des peintures.
- La qualité et la préparation du support en fonction de la qualité de finition.
- Reconnaître les différentes finitions et savoir les adapter à chaque cas.
- Les peintures de sol, les produits ignifuges et intumescents, les produits anti-graffitis et les peintures spéciales.
- Hygiène, prévention et protection de l'environnement.

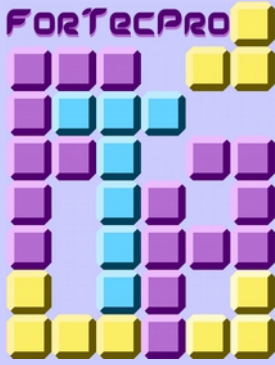
❑ LES PAPIERS PEINTS ET LES REVÊTEMENTS MURAUX

- La classification des revêtements.
- Les différentes qualités de revêtement et leur utilisation.
- La terminologie technique.
- La qualité et la préparation du support en fonction du revêtement retenu.
- Les papier peints panoramiques.
- Les tissus en grande largeur et la pose de tissu tendu.

❑ LES TRAVAUX DE DÉCOR ET LES FINITIONS DÉCORATIVES

- Les différents travaux de décor et d'imitation de matière.
- La qualité et la teinte des couches de fond destinées à recevoir un décor.
- La composition des glacis et les précautions d'utilisation.
- La terminologie particulière des travaux de décor et d'imitation.
- Les patines décoratives et les finitions décoratives commerciales.
- La protection des finitions décoratives.

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés, études de cas, travaux pratiques et applications.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : TLTP

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

❑ LES FICHES TECHNIQUES

- Présentation d'une fiche technique.
- Les différents chapitres et le contenu d'une fiche technique.
- La terminologie technique employée.
- L'importance du respect des prescriptions indiquées.
- Les préconisations des fabricants.
- Consommation et rendement d'un produit.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, stylos à bille noir, bleu, vert et rouge.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

Une attestation et un relevé détaillé des notes obtenues sont remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Si ultérieurement le stagiaire désire entreprendre d'autres formations, ce relevé de notes lui permettra d'être dispensé des modules qu'il maîtrise (notes supérieures ou égales à 14 sur 20).

Tout module prescrit et non suivi intégralement par le stagiaire, quelle qu'en soit la raison, comptera pour zéro dans la moyenne générale.

CONTACTS :

Marion ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com